

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

L'Emblème du jour



BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Célébrons les sacrifices de ceux qui ont lutté pour notre liberté. Renouvelons notre attachement aux valeurs de la République et à l'idéal d'une nation unie et prospère.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU 1ER AOÛT HIER

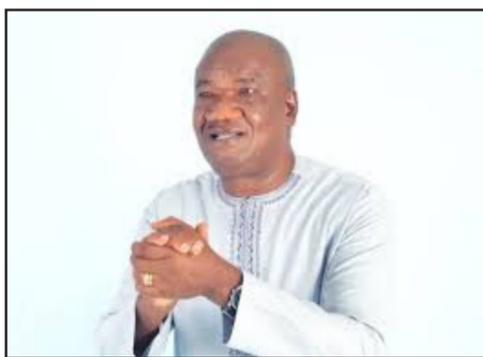
P. 09 - 10

Claudine PRUDENCIO, Joseph DJOGBÉNOU, BIO TCHANE... se prononcent



LOI PORTANT RECONNAISSANCE DE LA NATIONALITÉ BÉNINOISE AUX AFRO-DESCENDANTS

P. 03

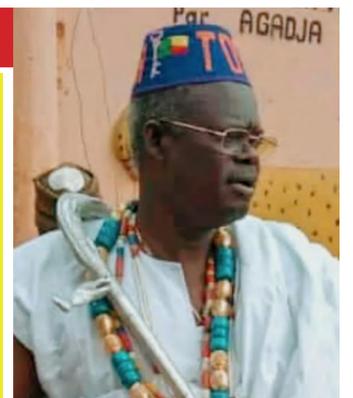


L'he Bernard Sossou AMOUSSOU dit sa reconnaissance au Gouvernement

LOI SUR LA FÊTE ANNUELLE DES RELIGIONS TRADITIONNELLES

P. 03

« Cette loi est une source de bénédiction » dicit l'he Bernard HOUNGNIBO



RÉVEILLON DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE À PORTO-NOVO

P. 05

VLAVONOU et HOUNGBEDJI prient pour la nation



APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Vœux des personnalités

Bonne fête de
l'Indépendance

Chers frères et sœurs
béninois, que cette journée
soit marquée par la joie, la
fierté, la réflexion et l'unité.



Honorable
Édouard Y. BEHZANZIN
Majesté HOUÉWOU WEKEHON



Charlemagne N. YANKOTY

Maire de la ville de Porto-Novo

— Vous souhaite —

**Bonne fête de
l'Indépendance**



Très belle célébration de la fête de
l'indépendance à tout le peuple
béninois

He Djamilatou SABI MOHAMED ABARISSI

Bonne fête
de l'indépendance



He David G. HOUINSA



He Afiavi Solange MEHOUE

Vous souhaitez

*Bonne fête de
l'indépendance*

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

À PROPOS DE LA LOI SUR LA FÊTE ANNUELLE DES RELIGIONS TRADITIONNELLES

L'he Bernard HOUNGNIBO déclare : « Cette loi est une source de bénédiction pour toute la nation »

À la faveur de sa 2eme session extraordinaire au titre de l'année 2024, l'Assemblée nationale a voté la loi portant fête annuelle des religions traditionnelles en République du Bénin ce mardi 30 juillet 2024. Après avoir manifesté sa joie et remercié le chef de l'État, l'he Bernard HOUNGNIBO en tant que "Hounongan" a laissé entendre que cette loi est une avancée notable dans un univers où les religions traditionnelles constituent la première richesse du Bénin. Lire ci-dessous l'intégralité de ses propos lors des débats généraux au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

«Merci M.le Président de l'Assemblée nationale. Moi Hounongan, ne pas prendre la parole cette nuit pour parler de cette loi, c'est donner un mauvais exemple. Ceci dit, le Bénin étant la terre du Vodoun et avec la présentation du Programme d'actions du Gouvernement (PAG), il est plus que cohérent qu'une loi encadre clairement la fête du vodoun. Ce faisant le président de la République vient de remettre les choses à leur place. Chers collègues, nos ancêtres me chargent de vous dire de voter tous cette loi qui est une source de bénédiction pour toute la nation. En principe vous devez reconnaître que notre première richesse, ce sont nos religions traditionnelles. Merci au président de la République et son Gouvernement d'avoir bien pensé à régler ce problème définitivement par une loi.»



LOI SUR LA NATIONALITÉ BÉNINOISE AUX AFRO-DESCENDANTS EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

L'he Bernard Sossou AMOUSSOU dit sa reconnaissance au Gouvernement et parle des avantages de cette initiative

Au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce mardi 30 juillet 2024, les députés ont voté la loi sur la nationalité béninoise aux afro-descendants en République du Bénin. Cette loi initiée par le Gouvernement permet aux afro-descendants de retourner sur la terre de leurs aïeux, d'y profiter et d'y apporter également leurs génies en tout plan. A cette occasion, le député Bernard Sossou AMOUSSOU lié par le mariage aux afro-descendants a partagé avec ses collègues son expérience personnelle. Aussi a-t-il remercié le Gouvernement pour cette initiative qui regorge de plusieurs opportunités. Lire ci-dessous l'intégralité de ses propos à l'occasion des débats généraux.

«Je voudrais dire merci au Gouvernement pour cette initiative. Mon épouse est DOMINGO et au moins deux fois par an, j'ai une délégation de mes beaux-parents qui sont des afro-descendants au Bénin. C'est une ONG de médecins qui viennent en janvier puis en juillet de chaque année au Bénin pour les campagnes de dépistage. Ce sont des gens qui se croient béninois et je vous dis actuellement mon épouse a le passeport brésilien. J'ai un enfant qui en a également. Je suis sincère en vous disant que ce que nous faisons est une ouverture et une reconnaissance à nos parents afro-descendants qui font la fierté au plan international. Avec cette loi, nous gagnerons beaucoup aux plans de la santé, du sport, de la culture, de l'éducation....Je vous remercie.»



OUVERTURE DE LA 2ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Les députés adoptent la loi portant reconnaissance de la nationalité béninoise aux Afro-descendants et la loi fixant la fête annuelle des religions traditionnelles.

Sur invitation du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhou-nou VLAVONOU, les députés de la 9ème législature se sont réunis au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce mardi 30 juillet 2024 dans le cadre de l'ouverture de la 2ème session extraordinaire au titre de l'année 2024. À l'appel, 74 députés ont répondu présent. Le gouvernement a été représenté par le Garde des sceaux, ministre de la Justice et de législation Yvon DÉTCHÉNOU et le ministre des Affaires étrangères Olushegun ADJADI BAKARI.

Avant d'aborder les deux projets de loi inscrits à l'ordre du jour et dont l'étude en procédure d'urgence a été demandée par 16 députés, le président de séance a fait adopter le compte rendu sommaire de la séance plénière ayant connu la clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2024.

Le premier point abordé est relatif au projet de loi portant reconnaissance de la nationalité béninoise aux Afro-descendants en République du Bénin. Du rapport oral de la commission des lois, de l'administration, il convient de retenir que ce projet de loi est une reconnaissance de la nationalité béninoise aux afro-descendants dont les grands parents ont été déportés vers l'Amérique pendant la traite négrière.

Ces afro-descendants revendiquent leurs liens avec les terres africaines et leur réappartenance à ces terres. Cette loi comporte 20 articles répartis en 4 chapitres. Le Chapitre 1 relatif aux dispositions générales; le chapitre 2 traitant des conditions et modali-

tés de la reconnaissance; le chapitre 3 est consacré aux effets et au retrait de la nationalité par reconnaissance et enfin le chapitre 4 se rapportant aux dispositions finales. Après étude, l'Assemblée nationale a délibéré et adopté la loi n°2024-31 relative à la reconnaissance de la nationalité béninoise aux afro-descendants en République à l'unanimité des députés présents et représentés.

Le second point, l'examen du projet de loi fixant la fête annuelle des religions traditionnelles en République du Bénin s'inscrit dans l'optique de faire de la culture et du tourisme, des leviers du développement. Le Gouvernement du Bénin a initié ce projet de loi pour valoriser et vendre la destination du Bénin par la valorisation du vodoun. Avec cette loi qui comporte 04 articles, il sera désormais organisé au Bénin le 2eme vendredi du mois de janvier la fête annuelle des religions traditionnelles. Ainsi la journée du jeudi qui précède la fête sera également chômée et les gens auront quatre jours de fête à savoir du jeudi au dimanche. Après étude, l'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance plénière du mardi 30 juillet 2024 la loi n°2024-32 fixant ma fête annuelle des religions traditionnelles en République du Bénin à l'unanimité des députés présents et représentés.

Les deux points à l'ordre du jour de ladite session extraordinaire étant épuisés, le Président Louis Gbèhou-nou Vla-vonou a procédé à la clôture de la deuxième session extraordinaire du Parlement béninois au titre de l'année 2024.



RÉVEILLON DU 64ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU BÉNIN

Le Président VLAVONOU prend part à une messe d'action de grâce à Porto-Novo

La cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée conception de Porto-Novo a accueilli dans la soirée de ce 31 juillet 2024 une messe d'action de grâce célébrée par Monseigneur Aristide Gonsalo, Evêque de Porto-Novo. Cette messe qui n'est pas à sa première édition s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64ème anniversaire de l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale.

L'éclat de cette célébration eucharistique a été rehaussé par la présence du Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavlou ; du Président de la Cour suprême ; de l'ancien Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Adrien Houngbédji ; de l'Imam de la mosquée centrale de Porto-Novo, des responsables des religions endogènes, de plusieurs personnalités civiles et militaires de la ville de Porto-Novo et bien entendu de nombreux fidèles catholiques.

Dans son homélie, l'évêque de Porto-Novo a mis l'accent sur la nécessité pour notre pays de promouvoir la paix et le vivre ensemble. Pour lui, la fête nationale du 1er août évoque un moment symbolique et très important au cours duquel les fils et filles du Bénin se mettent ensemble pour manifester leur joie et surtout rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits.

Profitant de l'occasion qui lui a été donnée, l'évêque de Porto-Novo a imploré le Seigneur afin qu'il inspire nos dirigeants à divers niveaux et leur permette de bien accomplir la mission qui leur a été confiée. Il a surtout remercié l'Imam de la mosquée centrale de la ville de Porto-Novo et les représentants des religions endogènes pour leur participation à cet eucharistique qui rehausse le dialogue inter-religieux et le vivre ensemble, gages de stabilité de notre pays.

Perpétuer la tradition

Dans l'interview qu'il a accordée aux professionnels des médias à la sortie de la messe, le Président Louis Gbèhounou Vlavlou a mis l'accent sur le sens qu'il convient de donner à cette célébration eucharistique et surtout le symbolisme de sa présence à cette messe d'action de grâce. « Comme l'a fait remarquer l'évêque Aristide Gonsalo, Porto-Novo est la capitale du Bénin et surtout le siège de nombreuses institutions de la République au nombre desquelles on peut citer l'Assemblée nationale, la Haute Cour de justice, la Cour des comptes, la Cour, le Médiateur de la République... Vu sous cet angle et comme l'a dit l'évêque, je crois que Porto-Novo est la tête et c'est ça qui porte le pays. Il est donc normal qu'on vienne prier ici les veilles de chaque 1er août comme cela se fait depuis des lustres pour tous les dirigeants, à commencer par le Chef de l'État et les autres institutions de la République. C'est cet ensemble qui porte tout le pays pour qu'il ait la paix et au-delà de la paix, la prospérité... », a dit le premier responsable du Parlement béninois.

« L'autre symbole non moins important qu'il convient de souligner est que l'évêque aussi est le vice-président de la Conférence épiscopale du Bénin. Il représente donc toute la conférence épiscopale et nous pensons qu'il est de bon ton de nous unir derrière lui pour invoquer le Seigneur pour que règne la paix et la concorde au Bénin », a dit le Président Vlavlou dont la participation à cette célébration eucharistique est non seulement symbolique mais aussi et surtout trouve son fondement dans sa foi catholique. Il a pour finir souhaité que la tradition se perpétue.

El-Hadj Affissou Anonrin





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

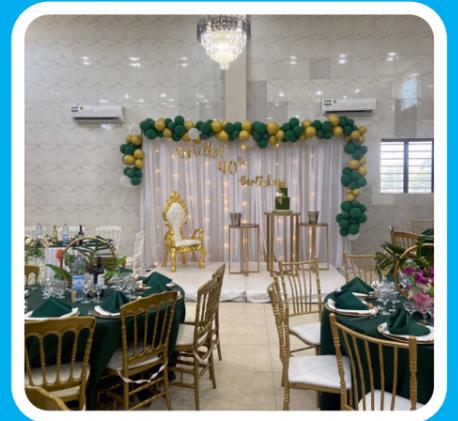
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

CÉLÉBRATION DES 64 ANS D'INDÉPENDANCE DU BÉNIN

Parfaite osmose entre les membres des sections et le Président Joseph Fifamin Djogbenou à la Place de l'Amazone

Le Président de l'Union Progressiste le Renouveau, Joseph Fifamin Djogbenou, a pris part activement aux manifestations officielles du 1er août 2024 à la place de l'Amazone, marquant le 64e anniversaire de l'indépendance du Bénin. Sa présence a été remarquée et très appréciée par les participants, soulignant ainsi son engagement continu envers la Nation et les idéaux de progrès et de développement défendus par notre parti.

À la tombée du rideau sur les manifestations officielles, une ambiance très festive et conviviale a enveloppé la place de l'Amazone lorsque les membres des sections venus des quatre coins du pays se sont rassemblés pour présenter en chœur leurs chaleureuses salutations au Président Joseph Fifamin Djogbenou et à sa suite. Avec des slogans et des chants magnifiant le Bénin de Patrice Talon et exprimant leur fierté d'appartenir à l'Union Progressiste le Renouveau, ils ont partagé des moments de fraternité et de célébration.

Pour rappel, en marge de cette célébration, le Président Djogbenou a réaffirmé son indéfectible soutien et celui du parti aux efforts du Président Patrice Talon pour un Bénin beau, grand et brillant.



Les militants de l'Union Progressiste le Renouveau fortement mobilisés au pied de l'Amazone

Plusieurs dizaines de militantes et militants de l'Union Progressiste le Renouveau se sont fortement mobilisés, ce 1er Août 2024 à la Place de l'Amazone, pour participer aux manifestations officielles en marge de la célébration du 64e anniversaire de l'indépendance du Bénin. Leur présence massive et enthousiaste témoigne de leur engagement envers notre Nation et de leur dévouement aux valeurs patriotiques.

Arborant fièrement les couleurs nationales, ils ont salué, à travers slogan, chants et bâches, la qualité de la gestion du Président Patrice Talon, reconnaissant les progrès significatifs réalisés sous son leadership pour le développement et la modernisation du pays.



CÉLÉBRATION D'UNE HISTOIRE PARTAGÉE**Le Message de l'He. Claudine Afiavi Prudencio**

Chers compatriotes,

En cette journée mémorable du 64ème anniversaire de l'Indépendance de notre cher pays, le Bénin, je tiens à vous adresser, au nom de tous les membres du parti Renaissance Nationale, mes vœux les plus chaleureux. Cette date revêt une importance capitale, non seulement parce qu'elle marque notre émancipation en tant que nation souveraine, mais aussi parce qu'elle symbolise notre unité, notre détermination et notre foi en un avenir prospère.

À cette occasion, il est essentiel de rappeler le symbolisme profond du nationalisme, une valeur fondamentale du parti Renaissance Nationale. Le nationalisme, c'est l'amour de notre pays, la fierté de notre identité et la volonté commune de bâtir une nation forte et prospère. C'est cette passion et cette détermination qui nous ont conduits à la liberté il y a 64 ans, et c'est cette même passion qui continue de guider nos pas vers un avenir meilleur.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude envers nos forces de défense et de sécurité nationale. Vous êtes les gardiens de notre souveraineté, ceux qui veillent jour et nuit pour assurer notre sécurité face aux menaces, notamment le terrorisme. Votre courage et votre dévouement sont une source d'inspiration pour nous tous, et nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

64EME BOUGIE DE LA FETE DE L'INDEPENDANCE 2024**Bio Tchané appelle les Béninois à faire de leur pays une nation, un phare d'espoir et de progrès pour le monde entier**

Mesdames, Messieurs
Militantes et Militants

Il y a 64 ans, notre pays annonçait au monde, sa souveraine volonté de se construire en Nation et de se déterminer en Etat libre. En ces instants où nous nous apprêtons à célébrer le souvenir de cette mémorable proclamation, il est important de rendre hommage à ces hommes de foi et de courage, qui ont bravé l'hostilité coloniale afin que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui : une nation libre, et pratiquant son vivre ensemble dans la diversité et l'harmonie. Nous devons respect et protection à ce legs ancestral, fondement essentiel de notre modèle de société.

Ce souvenir du passé nous renseigne sur la chance que nous avons de vivre libres et de transmettre à nos enfants le désir ardent de liberté et de responsabilité inhérentes à la dignité d'un peuple.

Le jour de l'indépendance nous rappelle l'esprit indomptable d'une nation qui s'est libérée des chaînes de l'oppression, déclarant audacieusement son droit à la liberté. Un jour où les cœurs se gonflent de fierté et où les âmes s'unissent sous la bannière de la liberté et de la justice pour tous.

L'indépendance n'est pas seulement une date sur le calendrier ; c'est le cœur battant de l'âme d'une nation, qui nous rappelle notre résilience et le pouvoir de l'unité.

En ce jour de libération, chérissons la liberté de rêver, d'espérer et d'écrire les chapitres non écrits de notre destin. Les ailes de la liberté ne connaissent pas de frontières et portent les rêves d'une nation dans le vaste ciel des possibilités.

En effet, nous devons assumer notre devoir d'aujourd'hui avec courage. C'est le sens des réformes majeures que le gouvernement du Président TALON met en œuvre depuis bientôt 8 ans avec la participation précieuses et déterminante du Bloc Républicain. Les résultats déjà perceptibles, de plus en plus appréciés et salués par nos concitoyens et à l'international, traduisent la pertinence de l'option en faveur d'une vision claire pour le développement de notre pays et d'une

À tous mes compatriotes, je veux dire ceci : le meilleur reste à venir. Nous pouvons déjà voir les prémices d'un avenir radieux à travers les nombreuses réalisations du Président de la République, qui ont un impact positif sur notre quotidien. Des infrastructures modernes, une économie en pleine croissance, des réformes structurelles et des initiatives sociales sont autant de signes que notre pays est en marche vers le progrès.

Restons unis, forts et déterminés. Ensemble, construisons un Bénin prospère où chacun pourra réaliser ses rêves. Joyeux anniversaire d'Indépendance à tous !

Vive le Bénin,
Vive Renaissance Nationale !



gouvernance rigoureuse dans tous les secteurs, débarrassée de la corruption, des détournements et de la prévarication.

Alors que nous célébrons le jour de l'indépendance année après année, rappelons-nous que la liberté n'est pas seulement un cadeau, mais une responsabilité. Honorons les sacrifices de ceux qui nous ont précédés en embrassant la diversité qui nous définit en tant que nation.

Avec un sens renouvelé de l'objectif et des défis économiques, sociaux et sécuritaires, efforçons-nous de faire de notre nation un phare d'espoir et de progrès, non seulement pour nous-mêmes mais pour le monde entier.

Joyeuse fête de l'indépendance !

Bonne fête nationale à toutes et à tous.

Plus unis, Plus fort pour construire le Bénin !

**Le Président,
Abdoulaye Bio TCHANE**



64 ANS D'INDÉPENDANCE DU BÉNIN**Message du Président Joseph Fiamin DJOGBENOU**

Chers compatriotes,
Chers militants,

En ce 1er août 2024, nous célébrons avec fierté et assurance le 64e anniversaire de l'accession de notre cher pays, le Bénin, à la souveraineté nationale et internationale. Cet événement historique nous rappelle les sacrifices des précurseurs et les valeurs fondamentales sur lesquelles notre Nation s'est bâtie. En cette journée mémorable, nous rendons hommage aux vaillants fils et filles qui défendent sans réserve notre commune patrie, perpétuant ainsi l'héritage des pionniers. La tournée de formation des sections de l'Union Progressiste le Renouveau que j'ai conduite à travers tout le pays en ce mois de juillet 2024 nous a permis de constater avec satisfaction que les valeurs de notre République sont les choses les mieux partagées dans notre pays. Nous avons pu apprécier l'unité du peuple béninois, le travail acharné de nos concitoyens et la solidarité indéfectible qui nous lie les uns aux autres, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Entre les combats passés et les défis actuels, notre pays a su démontrer sa sagesse, son ouverture et sa résilience, et continue de se construire dans la justice et le progrès, deux idéaux phares de l'Union Progressiste le Renouveau. À ces valeurs s'ajoute la responsabilité politique qui traduit la capacité à faire des choix courageux qui déterminent la qualité de la gouvernance politique. C'est en restant fidèles à ces principes que nous pourrons relever les défis de notre époque et construire un Bénin qui se révèle davantage à lui-même et au monde. Nous ne devons pas nous laisser abattre par l'immensité de la tâche. Nous devons garder nos manches retroussées et poursuivre l'inlassable et magnifique œuvre de construction de notre Nation. Avec confiance, gardons l'espérance d'un Bénin beau, grand et brillant. Vive l'Union Progressiste le Renouveau ! Vive le Bénin !

**64 ANS D'INDÉPENDANCE DU BÉNIN****EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE DE LA VILLE DE PORTO-NOVO**

«...Ces dernières années, plusieurs projets sur fonds propres de la ville et des projets majeurs du gouvernement ont été réalisés dans différents secteurs, transformant ainsi le paysage de notre ville.

C'est le lieu de dire toute notre gratitude à un homme, celui-là, qui, malgré la tempête qu'engendre un nouvel environnement de réformes, tient bon et nous donne l'assurance que désormais l'espoir est permis. J'imagine le rêve que caressaient nos parents pendant la période de la fièvre des indépendances. Certainement celui de voir, Porto-Novo au rang des plus grandes capitales de la sous-région. Mais 64 ans après, où en sommes-nous ? Si ce n'est la transformation véritable de ces huit dernières années !

Au nombre des grandes réalisations tangibles au profit de notre ville, nous pouvons citer quelques-unes à savoir :

- la nouvelle assemblée nationale et le Musée Internationale du Vodun en construction ;
- la rénovation en cours des musées Honmè et Alexandre ADANDE ;
- la réalisation de plus de 50kms de voies asphaltées
- les logements sociaux ;
- la nouvelle statue Toffa et l'aménagement de la place Toffa ;
- l'achat de scanner nouvelle génération au profit du CHDO-OP ;
- la construction des marchés Ahouangbo et Ouando
- la place Migan ;
- de même que les grands projets qui prendront corps bientôt que sont :
 - l'arène culturelle ;
 - la cité administrative, etc

Au regard de tout ce que je viens de citer sans être exhaustif, il y a lieu, chères populations de reconnaître que notre ville a fait d'énormes progrès grâce à la vision du Chef de l'Etat et de tout son gouvernement sans oublier les députés qui l'accompagnent jusque-là...»

«... Dans le domaine de la Culture, pilier essentiel de notre identité, comme vous le savez déjà, une évolution poignante et qualitative du Festival International de Porto-Novo (FIP) a pris corps. Depuis sa dernière édition, le Gouvernement au vu des différentes éditions, a décidé de l'institutionnaliser et de déplacer la date de sa tenue au mois d'août, période des grandes vacances pour faire de notre ville une véritable destination touristique.

Ainsi, du 02 au 04 août prochain, la ville va-t-elle vibrer aux couleurs du Festival des Masques de Porto-Novo. Ce Festival sera désormais la vitrine de l'héritage culturel du Bénin. Aussi, voudrais-je vous informer de l'achèvement des places Yèdomin, Tè Agbanlin et Adanklonon en plus d'une dizaine de places déjà rénovées. Toujours dans le domaine de la culture, nous pouvons enfin ajouter la réalisation de la promenade lagunaire et l'aménagement prochain de la berge. Afin d'améliorer les conditions de vie de nos compatriotes de cette berge, le Conseil Municipal réalisera le projet « ossin dagbé » grâce à l'appui de ses partenaires de Lyon et de l'Agence de l'Eau de Seine Normandie en installant dans (09) quartiers du premier arrondissement (19) bornes fontaines...»

«...Par ailleurs, dans la dynamique de l'organisation des Journées Municipales de la Jeunesse (JM), initiée par le Conseil Municipal, nous nous inscrivons pleinement dans l'esprit de la Journée Internationale de la Jeunesse célébrée chaque 12 août. Ces journées, qui prolongent les activités du festival des masques et renforcent son élan, offrent une opportunité exceptionnelle pour les jeunes de notre commune de se rassembler, d'échanger, et de participer à des activités enrichissantes qui favorisent leur épanouissement. Nous comptons sur votre présence et votre enthousiasme pour faire de ces journées un succès retentissant, tout en affirmant que notre jeunesse est prête à préserver et valoriser notre patrimoine culturel tout en relevant les défis de demain.

«... Dans le domaine de l'éducation, pilier fondamental sur lequel repose l'avenir de notre pays, la quatrième mandature s'est engagée à soutenir davantage et à renforcer, par des actions concrètes, nos écoles et collèges publics.

Dans cette logique, nous avons réalisé des travaux de construction et de réfection de salles de classe et de blocs de latrines dans plusieurs écoles grâce aux fonds FADEC et aux fonds propres de la Mairie...» «... A la date de ce jour, toutes les 14 écoles à cantine scolaire dans notre ville sont prises en charge...»

«... Dans le domaine de la santé, la Mairie travaille en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire de Porto-Novo et les Centres de Santé des cinq arrondissements pour le renforcement du système sanitaire. Ainsi avons-nous doté tous les centres de Santé et le CHUD-OP de matériels et équipements médicaux. Cette initiative vise à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, pour que chacun puisse bénéficier de soins de qualité...»

«...En ce qui concerne le développement des infrastructures et du cadre de vie, nous sommes heureux de constater la fin des travaux de pavage et d'assainissement dont a bénéficié la Mairie de Porto-Novo grâce au soutien financier du PDG de l'établissement «Plus Jamais la Maladie de la Prostate», avec la réalisation de plusieurs kilomètres de voies pavées. Je saisis cette occasion pour le remercier et lui rendre un hommage mérité. Par la même occasion, je sollicite toutes les bonnes volontés susceptibles d'aider la ville d'une manière ou d'une autre...»

«... Aujourd'hui, nous nous réunissons pour célébrer un événement extraordinaire, un moment fondateur dans l'histoire de notre nation : la fête de l'indépendance. C'est un jour où nous commémorons notre liberté, notre souveraineté et notre autodétermination en tant que peuple. Il y a 64 ans, nos ancêtres ont lutté avec courage et détermination pour briser les chaînes de l'oppression et pour obtenir notre indépendance. Leur courage, leur résilience et leur sacrifice ont ouvert la voie à la création d'une nation libre, souveraine et démocratique.

Depuis lors, nous avons fait face à de nombreux défis et épreuves, mais à chaque étape, nous avons su faire preuve de courage, de solidarité et de détermination pour défendre nos valeurs et nos libertés. Aujourd'hui, nous célébrons ces valeurs qui nous unissent en tant que nation : fraternité, justice et travail. En cette journée de célébration, rappelons-nous également de notre responsabilité envers notre nation et envers les générations futures. Nous devons continuer à œuvrer pour un avenir meilleur, pour une société plus juste, plus équitable et plus solidaire. En tant que nation souveraine, nous devons rester vigilants, défendre nos institutions démocratiques, protéger nos libertés et promouvoir la paix et la prospérité pour tous. Nous devons également rester ouverts au dialogue, à la diversité et à la tolérance, car ce sont ces valeurs qui font la richesse et la force de notre nation.

Joyeuse fête à toutes et à tous ! »



BÉNIN

Compte rendu du Conseil des Ministres du 31 juil. 2024

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 31 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Plusieurs décisions et nominations ont été prises.

I- Mesures normatives

Création de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation et approbation de ses statuts. Un diagnostic de l'organisation et de l'animation de la recherche et de l'innovation dans notre pays révèle l'existence de plusieurs structures avec une redondance des missions. Cette multiplicité d'acteurs entraîne un éparpillement des ressources affectées, avec une opérabilité faible des activités compromettant par conséquent la bonne gestion scientifique et financière des instituts et laboratoires. De fait, il s'impose une réforme et un repositionnement du secteur de la recherche et de l'innovation. Celle-ci prendra en compte les volets restructuration, financement, valorisation au plan national, aux fins d'une meilleure visibilité. D'où la création de la présente agence dont les statuts ont été, par la même occasion, approuvés. La création de cette agence favorisera par ailleurs l'acquisition d'équipements de pointe au sein d'instituts thématiques qui seront évalués périodiquement puis labélisés. Il en sera de même pour d'autres outils techniques sur des créneaux porteurs, sans compter la possibilité de négocier des accords de licence et des transferts technologiques.

II- Communications.

II-1. Signature d'une convention minière pour l'exploitation de kaolin dans la commune de Kétou, en vue du fonctionnement de l'usine de fabrication de carreaux de céramique implantée dans la Zone de Développement industriel de Glo-Djigbé (GDIZ).

L'option faite de valoriser les ressources minérales de notre sous-sol, a induit diverses actions de promotion qui ont permis d'intéresser des opérateurs intervenant dans la chaîne d'extraction et de transformation desdites ressources. C'est à cet effet que la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie - Bénin (SIPI-Bénin) a conclu un accord-cadre avec la Société spécialisée AFRIKAN CERAMICS SOLUTIONS pour la mise en place d'une usine de production de carreaux de céramique dans la GDIZ dont la mise en service prochaine va générer plusieurs centaines d'emplois permanents. Les essais de caractérisation réalisés sur ces matériaux sont concluants. Les gisements d'argile de Kétou sont de type kaolin et constitueront la ressource principale. En plus de ces gisements, ceux de Zogbodomey de même que le granite de Djidja seront exploités afin de disposer des matières premières nécessaires. Le Conseil s'est donc prononcé en faveur de la signature d'une convention pour l'exploitation de ces ressources minières, à charge pour les ministres concernés de veiller à sa mise en œuvre conformément aux clauses contractuelles.

II-2. Contractualisation pour les missions de maîtrise d'œuvre complète des travaux de voirie et d'assainissement ainsi que pour les études d'impact environnemental et social et Plan d'action de réinstallation dans le cadre des investissements municipaux du Programme Building Resilient and Inclusive Cities (BRIC) dans les communes d'Allada, Aplahoué, Lokossa, Djougou, Kandi, Dassa-Zoumè et Pobè.

Ce programme vise l'amélioration de l'accès aux services urbains résilients au climat et détermine les modalités de prestation de ceux-ci dans les communes bénéficiaires. Il couvre sept (07) des douze (12) communes chefs-lieux de département, sa mise en œuvre s'étendant de 2023 à 2027. Le BRIC intègre par ailleurs deux des huit sous-programmes du Programme Villes et Territoires Durables, qui sont à l'intersection de l'appui au développement urbain, de l'opérationnalisation de la loi n° 2021-14 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin et de l'amélioration de l'adaptation climatique/gestion des risques de catastrophes. Le programme BRIC, par le biais du renforcement de l'outil conventionnel Etat-Communes, contribuera à la résilience climatique en conférant aux collectivités territoriales un rôle plus important dans la fourniture des infrastructures et des services urbains de base. Des conventions spécifiques ont été signées avec les communes concernées pour leur donner les prérogatives de mettre en œuvre les activités relatives aux investissements municipaux avec le soutien des conducteurs d'opération. Au terme des études d'identification, des projets de voirie et d'assainissement sont retenus dans le cadre de ces investissements. Afin d'assurer une cohérence des interventions et une atténuation des impacts pour les populations bénéficiaires entre les investissements du niveau central et les investissements municipaux, il urge d'accélérer le calendrier d'exécution de ces derniers au regard des étapes déjà franchies par les premiers.

II-3. Organisation d'un test de sélection d'Aspirants au métier d'Enseignant (AME) au profit du ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, au titre de l'année scolaire 2024-2025.

L'effectif des AME de ce sous-secteur, estimé à 14.746 au cours de l'année scolaire 2019-2020, est passé à 15.362 en 2023-2024. Malgré cet effort remarquable, des besoins en personnels qualifiés restent à couvrir pour l'année scolaire 2024-2025 dans les collèges et lycées. Or, à ce jour, seulement 1.212 AME restent encore disponibles dans la base de données et aucun d'entre eux n'est qualifié dans les matières telles que l'éducation physique et sportive, la philosophie ainsi que l'économie familiale. Il en est de même pour les mathématiques, le français, la physique-chimie et la technologie ; tandis que le nombre des spécialistes est faible s'agissant de l'allemand, de l'anglais, de l'économie, de l'espagnol, de l'histoire et de la géographie. C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour l'organisation d'un test de qualification en vue de renforcer la base de données des AME dans ces matières, l'objectif étant la couverture intégrale des besoins au titre de l'année scolaire prochaine.

II-4. Dédommagement des personnes affectées par le projet de construction et d'exploitation du terrain de golf championship de 18 trous à Avlékété.

A l'issue de l'expertise commanditée sur la mise en œuvre de ce complexe sportif et touristique, il se révèle que le projet couvre une superficie de 111 hectares de terres et affectera 173 personnes ainsi que 22 immeubles d'habitation et autres biens.

En application des dispositions légales et réglementaires en la matière, le Conseil a approuvé les dédommagements et indemnités appropriés et instruit les ministres concernés de veiller à leur prise en compte diligente.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Ont été autorisées sous cette rubrique :

- la célébration de la 64ème édition de la fête nationale, le 1er août 2024 ;
- l'organisation de l'édition 2024 des consultations régionales des Institutions nationales des Droits de l'Homme de l'espace CEDEAO à Cotonou, du 26 au 30 août 2024 ; puis la participation du Bénin :
 - aux olympiades panafricaines de mathématiques, édition 2024, à Johannesburg en Afrique du sud, du 10 au 20 août 2024 ;
 - au Sommet de l'Avenir, à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique, les 22 et 23 septembre 2024 ;
 - à la 31ème session ordinaire du Comité des Droits des personnes handicapées, à Genève en Suisse, du 12 au 17 août 2024.

IV- Mesures individuelles.

Ont été prononcées, les nominations ci-après :

A la Présidence de la République

- Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations : Monsieur Sindé Gilles CHEKETE
- Directeur général de l'Agence nationale d'Identification des Personnes : Monsieur Aristide ADJINACOU

Au ministère de l'Economie et des Finances

- Secrétaire générale adjointe du ministère : Madame Awaou BACO
- Conseiller technique aux Affaires fiscales : Monsieur Donald GANDJI
- Conseiller technique juridique : Madame Beverly FAGBOHOUN
- Conseillers techniques : Madame et monsieur Alice MASSIM OUALI - Habib TIDJANI
- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances : Monsieur Paterson HOUNKANRIN
- Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances : Monsieur Moïse ILAYE BONI
- Directeur général des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation : Monsieur Moubarak SOUMANO
- Directeur général de l'Agence nationale de Supervision des Systèmes financiers décentralisés : Monsieur Philippe DAHOUI
- Directrice générale de la Société pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro Entreprises : Madame Christel YEBE
- Président de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) : Monsieur Rafiou BELLO
- Membre de la CENTIF au titre de haut fonctionnaire de la Police républicaine : Monsieur Edgard Landry ZOLA
- Chef du service adjoint à l'Inspection générale des Finances : Monsieur Arnaud MENSAH

Au ministère de la Justice et de la Législation

- A la Chancellerie
- Directeur des Affaires pénales et des Grâces : Monsieur Norbert Lié DADJO
 - Dans les juridictions
- A la Cour Suprême
- Conseillers : Messieurs Agboton Alexis METAHOU - Wilfrid Sonagnon ARABA - Seïdou BONI KPE-GOUNOU - Sanni Sidi Hamza GAUTHE
 - Avocat général : Monsieur Mémavo Jacques HOUNSOU
- A la Cour d'Appel de Cotonou
- 1er Substitut général : Monsieur Jules AHOGA
- Conseillers : Messieurs
- Adjima KHALIFA DJIMILA - Mitondji ADOKO - Ignace ADIGBLI - Dossa Justin AGASSOUNON

- A la Cour d'Appel d'Abomey
- Président : Monsieur Christian Amaté ATAYI
 - Procureur général : Monsieur Ousman ALEDJI
- A la Cour d'Appel de Parakou
- 1er Substitut général : Monsieur Samuel NOUTOHO
 - 2ème Substitut général : Monsieur Jesukon Antoine ABEVI
 - 3ème Substitut général : Monsieur Jacques Fiacre AZALOU-TOKPASSI
- Conseillers : Messieurs
- Antoine HOUEZE - Bachirou ASSOUMA AMADOU
- A la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme
- Membre de la Chambre des appels : Monsieur Fortunato KADJEGBIN
- A la Cour Spéciale des Affaires foncières
- Procureur spécial : Monsieur Freddy YEHOUENOU
 - Juge d'instruction du 1er cabinet : Monsieur Sourou Noël HOUNGBO
 - Conseillers : Messieurs Désiré Padel DATO - Serge TCHINA - Alphonse GBOSSOU
 - Juges : Mesdames et messieurs Mahutin Angèle Anna BADIN - Fleuriane Edwige Triomphe IKO Barryath Olayde Akankey FATIOU - Emile LOGO - Senakpon Hermann Mathieu AHOKPE
- Au tribunal de première instance de première classe de Cotonou
- Procureur de la République : Monsieur Shegun TIDJANI SERPOS
 - Substitut chargé du Pôle des mineurs : Madame Augustine Blanche ADONON
- Au tribunal de première instance de première classe de Parakou
- Président : Monsieur Alou BANI DEMON
 - Juge d'Instruction du 1er Cabinet : Monsieur Jaurès Neil Sèna ZINFLOU
 - Juge d'Instruction du 2ème Cabinet : Monsieur Pierre Sètonji CODJIA
 - Procureur de la République : Monsieur Alain Raoul AGBOTON
- Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Abomey-Calavi
- Juge du Pôle des mineurs : Madame Balkissou OSSENI épouse OSHO
 - 1er Substitut du procureur : Madame Souhaïlatou TOURE IDRISOU
 - 2ème Substitut du procureur : Monsieur Jéssoutonden Eude HOUNGBEDJI
 - 3ème Substitut du procureur : Madame Irissé Akouélé FATOGNON épouse AVOHOU
- Au tribunal de première instance de 2ème classe de Lokossa
- Premier substitut du procureur : Monsieur Senan Gérard AFFEDJOU
- Au tribunal de première instance de 2ème classe de Savalou
- Président : Monsieur Zéphyrin AGASSOUNON
 - Procureur de la République : Monsieur Firmin AMOUSSOU
- Au tribunal de première instance de 2ème classe de Comè
- Président : Monsieur Laziwolé Aladé Abdou Karimi ADEOTI
- Au tribunal de première instance de 1ère classe de Porto-Novo
- Juge d'instruction du 1er cabinet : Monsieur Kotè Pascal Hermann Yannick MENSAH
 - Juge d'instruction du 2ème cabinet : Madame Amour Hélène Ebulu Oluwa MAHMA
- Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Allada
- Procureur de la République : Monsieur Idossou Ivignon Rodrigue SEDONOUGBO
- Au tribunal de première instance de 2ème classe de Pobè
- Président : Monsieur Affognon Thierry AHOVE
- Au tribunal de première instance de 2ème classe d'Abomey
- Président : Monsieur Francis Enagnon BODJRENOU
 - Juge d'instruction du 1er cabinet et juge des mineurs : Madame Marie Mathilde Vinassé MEKPOH épouse SOUKPO
 - Juge d'instruction du 2ème cabinet : Monsieur Mamoudou Adjassa ABIOLA
 - Juge d'instruction du 3ème cabinet : Monsieur Euloge Philibert Mahutin Comlan QUENUM
 - Procureur de la République : Monsieur Marius HOUNDJII
- Au ministère du Numérique et de la Digitalisation
- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances : Monsieur Comlan Amour Abel KPOCHEME.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUI-OURO.



GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999